

4.4.3. Tableaux des vaccinations recommandées pour les personnes âgées de 65 ans et plus

4.4.3.a Population générale des 65 ans et plus

Vaccination	Schéma vaccinal
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (dTP)	Une dose de rappel à 65, 75, 85 ans, etc.
Grippe saisonnière	Une dose de vaccin au cours de la campagne vaccinale annuelle.
Covid-19	Une dose annuelle de vaccin au moment de la campagne vaccinale, à réaliser au moins 6 mois après la dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes âgées de 80 ans et plus, et pour les personnes immunodéprimées. Pour les personnes âgées de 80 ans et plus et pour les personnes immunodéprimées, une dose supplémentaire de vaccin sera réalisée au printemps, en respectant un délai d'au moins 3 mois après la dernière injection/infection.
Zona	Shingrix : 2 doses espacées de 2 mois (délai maximal entre 2 doses de 6 mois), lorsqu'il sera disponible et prise en charge par l'assurance maladie dans le cadre du droit commun. La vaccination est recommandée chez le sujet immunocompétent âgé de 65 ans et plus. Ce vaccin peut être utilisé chez les personnes immunodéprimées. Zostavax : Une dose unique de vaccin si le vaccin Shingrix n'est pas disponible. La vaccination est recommandée chez les adultes âgés de 65 à 74 ans révolus. Ce vaccin vivant atténué est contre-indiqué chez les personnes immunodéprimées

4.4.3.b Personnes âgées de 65 ans et plus présentant un risque particulier ou étant dans une situation à risque particulier

Vaccination	Schéma vaccinal
Pneumocoque	Pour les adultes à risque élevé d'infection à pneumocoque, quel que soit le risque¹ Recommandations à appliquer lorsque le vaccin VPC20 (Prevenar 20®) sera disponible : • Les personnes non antérieurement vaccinées reçoivent la primo-vaccination pneumococcique par une dose unique de VPC20 ; • Les personnes qui n'ont reçu antérieurement qu'une seule dose de VPC13 (Prevenar 13) ou qu'une seule dose de VPP23 (Pneumovax) pourront recevoir une dose de VPC20, si la vaccination antérieure remonte à plus de 1 an ; • Les personnes déjà vaccinées avec la séquence VPC13 – VPP23 pourront recevoir une injection de VPC20 en respectant un délai minimal de cinq ans par rapport à la date de la précédente injection de VPP23. En cas de non-disponibilité du vaccin VPC20 (Prevenar 20®) : • Les personnes non antérieurement vaccinées reçoivent la primo-vaccination pneumococcique par une dose de VPC13 suivie d'une dose de VPP23, en respectant un délai minimal de 8 semaines entre les deux injections. Une injection ultérieure de VPP23 pourra être réalisée en respectant un délai minimal de cinq ans par rapport à la date de la précédente injection de VPP23 ; • Les personnes qui n'ont reçu antérieurement que le vaccin VPP23 pourront recevoir une injection de VPC13, si la vaccination antérieure avec le VPP23 remonte à plus de 1 an ; l'injection ultérieure du VPP23 sera pratiquée avec un délai minimal de cinq ans par rapport à la date de la précédente injection de VPP23 ; • Les personnes déjà vaccinées avec la séquence VPC13 – VPP23 pourront recevoir une nouvelle injection de VPP23 en respectant un délai minimal de cinq ans par rapport à la date de la précédente injection de ce même vaccin.
Coqueluche acellulaire (ca)	Pour les personnes antérieurement vaccinées à l'âge adulte et à nouveau en situation de cocooning² : Une dose de dTcaPolio³ Revaccination si la dernière dose de vaccin coquelucheux date de plus de 10 ans (délai minimal de 1 mois entre 1 dose de dTpolio et 1 dose de dTcaPolio).
Hépatite A	Pour les personnes exposées à un risque particulier⁴ : 2 doses selon le schéma 0,6 mois. Si la personne est née avant 1945, une sérologie préalable est fortement recommandée à la recherche d'anticorps témoins d'une immunité ancienne.

*VPC13 : vaccin pneumococcique conjugué 13-valent,

** VPP23 : vaccin pneumococcique non conjugué 23-valent,

¹ Voir chapitre 2.12.

² Toute personne susceptible d'être en contact étroit et durable avec le futur nourrisson au cours de ses 6 premiers mois. Ceci concerne notamment les grands-parents.

³ Vaccin combiné diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche avec des doses réduites d'anatoxine diphtérique (d) et d'antigènes coquelucheux (ca).

⁴ Personnes exposées à des risques particuliers : patients infectés chroniques par le virus de l'hépatite B ou porteurs d'une maladie chronique du foie (notamment dues au virus de l'hépatite C ou à une consommation excessive d'alcool) ; Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH).